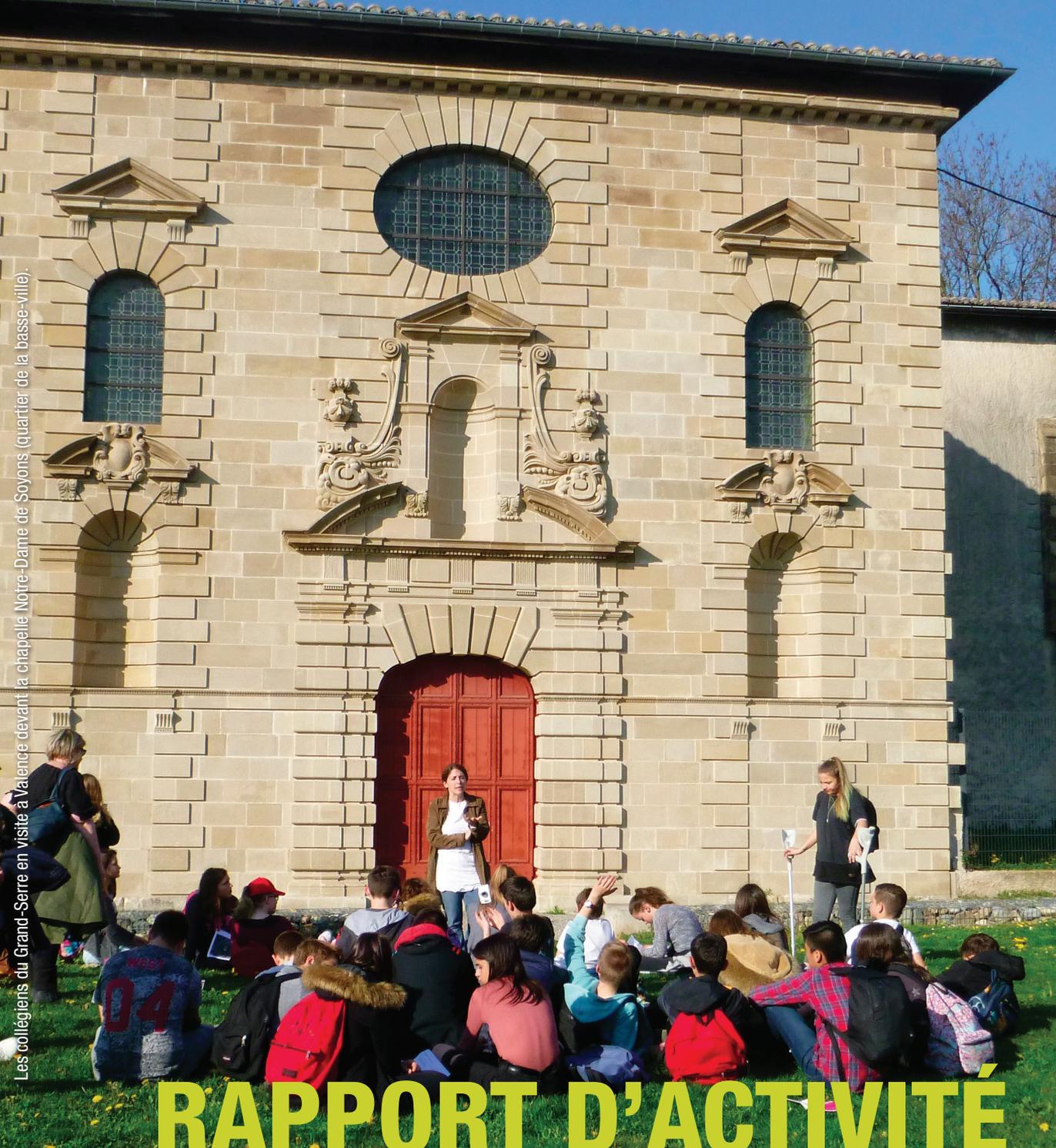


Les collégiens du Grand-Serre en visite à Valence devant la chapelle Notre-Dame de Soyons (quartier de la basse-ville).



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017

2017

EDITO ET COMPTES 2017	p 2
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	p 3-7
Espaces publics.....	p 3
Urbanisme.....	p 4-5
Bâtiment.....	p 6-7
SENSIBILISATION - FORMATION.....	p 8-9
PEDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE.....	p 10
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER.....	p 11
LA VIE DU CAUE	p 12



Année 2017

Les CAUE ont 40 ans

Edito

Des missions plus diversifiées et pour tous les publics

Alors que nous fêtons en 2017 les 40 ans des CAUE, nés de la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, force est de constater qu'en Drôme l'activité ne faiblit pas. L'accompagnement des projets des collectivités a bien mobilisé l'équipe puisque 64 conventions ont été signées avec 40 communes et 8 intercommunalités. Les services du Département ont également bénéficié de l'appui du CAUE pour des missions très diverses, de la restructuration des refuges du plateau d'Ambel aux actions pédagogiques au collège.

A mi-parcours du mandat communal, la planification a en toute logique, cédé la place à l'accompagnement de projets de bâtiments qui représentent près de la moitié des sollicitations. Comme en 2016, la hausse des missions sur les espaces publics se poursuit (14). Ces tendances dénotent l'attachement à offrir dans nos communes drômoises un cadre de vie et un niveau de service de qualité.

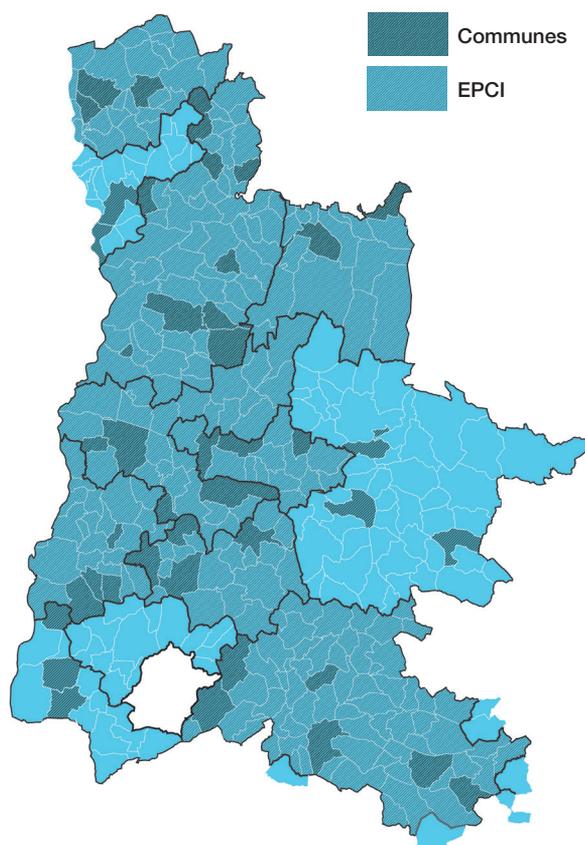
Les missions de sensibilisation et de diffusion culturelle ont été à l'honneur cette année avec la présentation de l'exposition *Archi 20-21 : intervenir sur l'architecture du XX^e* qui présente une sélection de 24 interventions effectuées au XXI^e siècle sur des édifices construits au cours du XX^e siècle.

Enfin, 2017 est marqué par l'arrivée de Denis Witz qui remplace Jean-Luc Piolet, parti à la retraite après 22 ans à la direction du CAUE. Une transition qui s'est faite en douceur après une période de "tuilage".

Les comptes

Un résultat positif

L'exercice 2017 se solde par un résultat positif de 105 363 €. Les charges s'élèvent à 1 620 874 €, dont 78,43% pour les charges de personnel (1 271 226 €). En complément de la taxe d'aménagement 2017, le Département a versé 124 095 € correspondant à un reliquat de la taxe 2016. Quant aux produits des collectivités (adhésions et participations), ils sont en baisse et atteignent un montant global de 203 704 €. Le résultat de l'exercice permet de pérenniser la structure financière du CAUE mais la tendance doit être confirmée afin de renforcer le fonds de roulement de l'association.



▲ Cartographie des missions signées durant l'année 2017

Charges : 1 620 874 € dont :

- Charges de personnel et taxes : 1 272 226 €
- Achats : 28 470 €
- Services extérieurs et autres : 309 411 €

Produits : 1 726 237 € dont :

- Département / taxe 2017 : 1 350 000 €
- Département / taxe 2016 : 124 095 €
- Adhésions et participations des collectivités : 203 704 €.



Le passage à découvrir

Bienvenue à
Puy-Saint-Martin

Espaces publics Espaces de détente et espaces de desserte

Puy-Saint-Martin : mettre en valeur le Chastelas en associant les habitants

L'ancien castrum du Chastelas qui réunissait une église, un cimetière et un château, a été édifié en belvédère sur le flanc sud des collines qui ceignent la plaine de la Valdaine. Depuis plusieurs années, les bénévoles de l'association Puy-Saint-Martin Initiatives, en lien avec la commune, débroussaillent et aménagent le site. Ponctué de quelques ruines et murets, il est traversé de chemins à l'ambiance bucolique qui mènent à un point de vue panoramique exceptionnel. Des panneaux de découverte, une table de pique-nique ont été installés...

Le CAUE a accompagné la commune et l'association pour désigner une équipe de professionnels qui doit établir et mettre en œuvre un plan-programme de

valorisation touristique et paysagère sur plusieurs années avec des aménagements sobres et cohérents. Il est prévu de les réaliser en maîtrise d'œuvre classique ou en associant des habitants impliqués, lors de chantiers participatifs ou de formation.



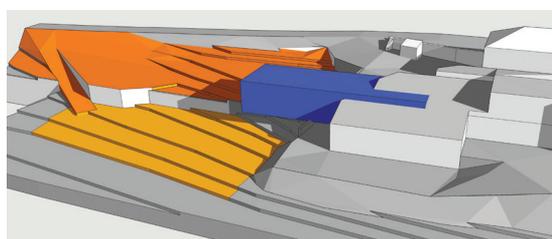
▲ Sur un chemin du Chastelas...

Venterol : une nouvelle esplanade pour accéder à l'école

Au pied du centre ancien et en contrebas de la mairie, l'école se développe sur trois niveaux de plancher, sur une parcelle étroite et en forte pente. Comment accéder à l'ensemble du bâtiment, créer une zone sécurisée de dépose (car et voitures), imaginer des possibilités d'extension de l'école tout en s'inscrivant dans le paysage de restanques caractéristique du site ?

Avec l'appui du CAUE et à partir de modélisations en 3D du site, les élus ont bâti le pré-programme répondant à ces enjeux, tout en lançant l'acquisition d'une parcelle mitoyenne. La création de toilettes publiques et d'un local technique communal est venu compléter le programme initial.

Le CAUE a également aidé les élus à organiser la procédure de consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaires, comprenant architecte et paysagiste au regard de la complexité des enjeux.



▲ Modélisation 3D du traitement des espaces en pente (extrait du document CAUE)

ET D'AUTRES MISSIONS :

Espaces particuliers : Aucelon, Crépol, Cliousclat, La Garde-Adhémar, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vinsobres

Schéma global : Aouste-sur-Sye, Saoû, Séderon

Traversée : Allan, Bonlieu-sur-Roubion, Solaure-en-Diois.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Urbanisme S'inscrire dans le temps long du projet urbain

En 2017, alors que les élus municipaux abordent la seconde moitié de leur mandat et que les échéances fixées par la loi ALUR sont passées (celle du 27 mars 2017 en particulier), les missions d'urbanisme du CAUE évoluent : l'accompagnement des documents de planification se fait plus rare et laisse place au temps du projet urbain. Projet de renouvellement urbain pour Saint-Jean-en-Royans qui réinvestit une friche industrielle, projet d'extension pour le petit village de Rochefort-en-Valdaine, réflexion sur les conditions d'un passage réussi vers l'opérationnel pour les élus de Valence Romans Agglo...

Quartiers

Saint-Jean-en-Royans : opération de renouvellement urbain sur la friche Cluze

Les établissements Cluze, entreprise de tournerie et tableterie de bois implantée à proximité immédiate du centre-bourg, occupaient plus de 9 500 m² de terrain lors de la cessation de leur activité il y a près de 35 ans. L'intervention d'EPORA sur le portage de l'acquisition foncière, de la déconstruction des bâtiments et de la dépollution des terrains, permet à la commune de mettre en œuvre une opération de renouvellement urbain sur ce secteur stratégique, situé face aux écoles et à cinq minutes des principaux commerces et services du bourg. Elle a demandé au CAUE de l'accompagner dans cette opération afin de préciser les exigences qualitatives de son programme d'aménagement, l'ensemble formant le cahier des charges transmis à l'aménageur pressenti.

Le programme bâti initial porte sur la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire labellisée et, à court et moyen termes, la construction d'habitat, dont du logement dédié aux personnes âgées. Au-delà de ses qualités de proximité, le site se révèle également comme une formidable opportunité pour reconnecter le bourg à la rivière Lyonne et ses étangs situés en contrebas, et (re) découvrir le cadre

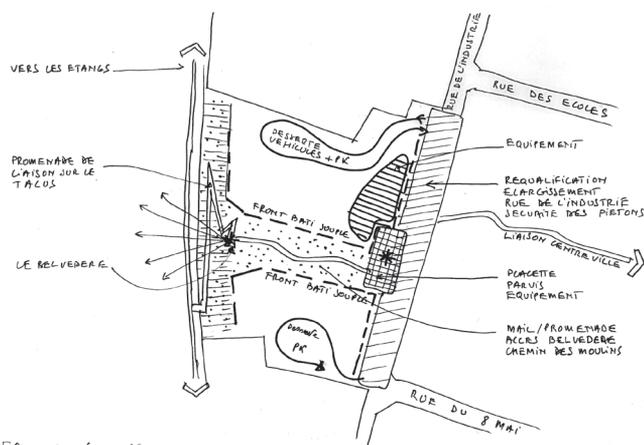
urbain et naturel de très grande qualité de Saint-Jean-en-Royans.

Après l'élaboration de différents scénarios, le programme de construction est maintenant complété par la programmation d'un espace public majeur pour le bourg, favorisant le parcours piéton et le lien à la nature. Un mail piéton traversant la future opération dessert un belvédère au-dessus du vallon de la Lyonne et ouvert sur le grand paysage. Une promenade dans le talus prolonge le parcours jusqu'au sentier de randonnée menant aux étangs de Saint-Jean.

Des principes d'aménagement basés sur la végétalisation des espaces, la simplicité et la rusticité des matériaux pour conjuguer qualité d'usage et économie, ont également été préconisés. La commune travaille aujourd'hui avec l'aménageur pressenti sur l'économie globale du projet et sa mise en œuvre.



▲ La friche Cluze



▲ Le programme d'aménagement spatialisé (extrait du document CAUE)

Quartiers

Rochefort-en-Valdaine : des habitants en balade pour un nouveau quartier

En passant du POS à la carte communale, les élus de Rochefort-en-Valdaine ont considérablement réduit les capacités d'urbanisation sur le territoire communal tout en confirmant la constructibilité d'un terrain d'environ 1,3 hectares situé au nord du village, en continuité immédiate des équipements publics. Principal secteur d'urbanisation future de la commune, sa surface doit permettre de répondre aux objectifs quantitatifs et qualitatifs du Programme Local de l'Habitat porté par Montélimar Agglomération.

Au travers de cette opération, la commune souhaite pouvoir attirer une population jeune de primo-accédants et conserver de la réserve foncière pour de nouveaux équipements et espaces publics. Conscients des enjeux et soucieux de maîtriser le programme d'aménagement, les élus ont sollicité l'EPORA pour réaliser l'acquisition foncière et son portage.

Afin d'informer et de concerter la population sur ce projet ambitieux, les élus ont organisé avec l'appui du CAUE une balade urbaine qui a permis aux

habitants de s'exprimer sur les besoins et leurs visions de l'aménagement de ce "morceau de village". Le devenir de la place Bouchet, le traitement des limites entre espaces publics et privés, le stationnement, les déplacements doux, l'extension possible de l'école, les vues... de nombreux sujets et questions ont été soulevés et permettront d'enrichir le projet.



▲ Rochefort-en-Valdaine : le secteur de Rouvillane

Planification territoriale

Valence Romans Agglo : comment décliner les objectifs de diversité, de qualité et de densité dans les projets urbains des communes ?

Comment mettre en œuvre les documents d'orientations communautaires dans les projets urbains des communes ? À travers ce sujet, la rencontre organisée le 7 avril 2017 par Valence Romans Agglo a permis aux élus communaux et représentants des opérateurs du territoire (promoteurs, constructeurs et bailleurs) d'aborder plus spécifiquement les orientations en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, de densité urbaine et de mixité sociale.

A la demande de Valence Romans Agglo, le CAUE a animé l'un des trois ateliers thématiques, celui sur la déclinaison des objectifs de diversité, de qualité et de densité urbaines. Au sommaire de cet atelier : mieux connaître les parties prenantes du projet, comprendre la densité et les formes urbaines, intégrer les objectifs intercommunaux dans le projet communal et identifier selon la situation du projet – en densification d'un secteur

pavillonnaire, en extension sur un tènement privé, ou en renouvellement sur un délaissé public ou sur une friche bâtie privée – le rôle de l'élu, celui des autres acteurs et les outils à la disposition de la collectivité. A retenir pour une opération à la fois dense et adaptée aux aspirations des habitants (qualité de vie, bien-être...) : s'inscrire dans le temps long du projet urbain et dégager le temps nécessaire à la programmation puis à la conception du projet (études et maîtrise d'œuvre), tout en associant l'ensemble des parties prenantes.



▲ Illustration d'un projet en renouvellement urbain autour du cas théorique de Bellevue-sur-Fleuve (© Atelier Eo)

ET D'AUTRES MISSIONS :

Révision de PLU : Beauvallon, Le Poët-Laval, Vinsobres (suivi)

Elaboration de PLU : Geysans

Autres réflexions générales : CA Valence Romans Agglo, CC des Baronnie en Drôme Provençale

Quartier : Allan, CA Valence Romans Agglo, CC Porte de DrômArdèche, Chabeuil, Mercurol-Veunes, Montélimar Agglomération, Vinsobres.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Bâtiment

Rénover sans dénaturer et inventer le patrimoine de demain

Saint-Julien-en-Vercors : quel avenir pour la grange Marcon ?

En 2013, la commune acquiert le tènement Marcon situé au cœur du village. Composé d'une grange et de ses abords, cet ensemble caractéristique de l'architecture vercoisienne est aisément repérable dans la traversée du village de Saint-Julien. C'est surtout un élément-clé du projet de développement inscrit dans la carte communale : il doit participer



à la création d'une nouvelle centralité adaptée aux modes de vie contemporains tout en préservant le caractère montagnard du village.

D'abord dédiés à l'accueil d'une nouvelle mairie, les vastes volumes de la grange et la qualité paysagère de ses abords permettent d'envisager d'autres usages des lieux. Dans un premier temps, le travail du CAUE consiste à tester les capacités du site à accueillir les locaux de la mairie et d'autres programmes possibles pour les élus (logements, locaux d'activités, salle d'exposition...).

Puis, parce que l'avenir de la commune appartient à tous et que l'intelligence collective est plus efficace, les élus décident d'une démarche associant étroitement les habitants à la construction du projet. Le CAUE anime aux côtés des élus des réunions et ateliers participatifs ouverts à un public élargi aux communes voisines, pour éprouver collectivement la pertinence des idées recueillies. Le résultat de ce travail alimentera le cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre.

Vercheny : le prochain groupe scolaire sera à énergie positive

En 2016, les élus de Vercheny avaient fait appel au CAUE pour réfléchir à l'évolution du bas du village et à l'avenir des bâtiments et terrains communaux. L'analyse montre que l'école, une construction préfabriquée modulaire, possède des espaces intérieurs de qualité mais qu'elle est devenue trop vétuste et très énergivore. Les élus décident alors de construire un nouveau groupe scolaire sur un terrain communal attenant.



En 2017, dans une démarche associant les usagers (enseignants, personnel de l'école...), le CAUE accompagne les élus dans la définition du programme. Ceux-ci choisissent de s'inscrire dans les objectifs du territoire TEPOS/TEPCV de Biovallée et de construire un bâtiment à énergie positive qui intègre d'autres enjeux de qualité, comme la santé (choix des matériaux, ventilation, etc.), le confort visuel et acoustique. Une procédure de concours sur esquisse est ensuite organisée.

Principales qualités du projet lauréat : son insertion dans le site, avec une bonne accroche à la rue de l'école ; l'écriture architecturale, avec une mixité de matériaux faisant référence à la construction locale (dont la pierre) ; les vues depuis toutes les classes sur les cours et le grand paysage.

L'accompagnement du CAUE se poursuit dans le cadre d'une action pédagogique conduite auprès de l'ensemble des élèves des trois classes de l'école.

▲ Vue perspective de l'esquisse de concours du projet lauréat
(Architecte mandataire : © Design & Architecture)

Mirabel-et-Blacons : réinvestir un patrimoine industriel et qualifier l'entrée de ville

Entre 2014 et 2017, la commune a acquis plusieurs parties d'une ancienne usine à billes, implantée le long de la RD93, en entrée ouest du village. Cet ensemble bâti, témoin du riche passé industriel de la commune, est traversé par un canal souterrain.

Fin 2016, les élus accompagnés du CAUE confient à une équipe de maîtrise d'œuvre une mission de diagnostic. Cette mission intègre une analyse structurelle, technique, patrimoniale et fonctionnelle du bâtiment, vérifie la capacité de celui-ci à recevoir le programme en intégrant les contraintes réglementaires et techniques, propose un phasage d'intervention et estime les coûts des divers scénarios d'organisation spatiale proposés. Suite à cela, les élus retiennent un scénario comprenant :

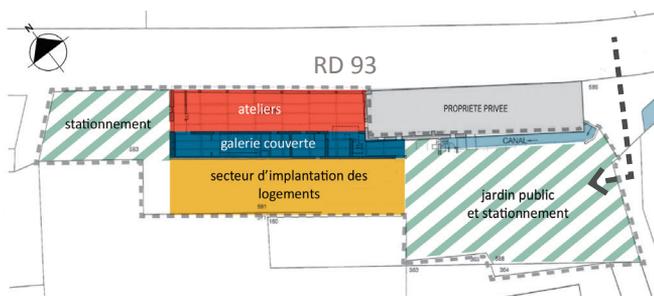
- en entrée de village, la création de 4 ateliers et de places de stationnement accessibles depuis la RD93 ;
- à l'arrière, la construction de 4 logements en R+1 orientés au sud avec jardins ou terrasses ;
- entre les deux, l'aménagement d'une galerie couverte permettant d'accéder aux logements, de

desservir les ateliers et de donner à lire le passé du bâtiment grâce à une modeste muséographie ;

- à l'est, l'aménagement d'un espace vert public et de places de stationnement.

Quant au canal, nettoyé et remis en état, il est rendu visible grâce à la démolition d'un bâtiment, offrant un nouveau rapport à l'eau – et au passé industriel de la commune – depuis l'espace public.

Aujourd'hui, la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ce scénario est engagée.



▲ Scénario d'organisation spatiale retenu par les élus



Pour le service Espaces Naturels Sensibles/ENS du Département

Refuges du plateau d'Ambel : améliorer leur confort sans dénaturer

Espace naturel sensible, le domaine départemental du plateau d'Ambel accueille en toutes saisons un public très nombreux, attiré par la beauté de ses paysages, la pratique de sports de pleine nature ou le brame du cerf dont il est un des haut-lieux. Soucieux d'améliorer l'accueil du public, le Département a inscrit la réhabilitation des trois refuges du plateau – Gardiol, Ambel et Tubanet – dans son plan global de gestion du site. Le CAUE l'a aidé à préciser et écrire les enjeux et éléments de programme. La consultation, qui a pris la forme d'un accord-cadre, a permis de désigner l'équipe de Coco architecture. Un premier marché a porté sur la réalisation d'un diagnostic des trois refuges à l'issue duquel un programme pluriannuel de travaux a été défini. Le principal enjeu étant d'améliorer le confort des refuges sans dénaturer l'esprit "rustique" de leur aménagement. Situé à une porte d'entrée du plateau, point de départ de randonnées, voisin d'un local de travail

des écocardes en charge du site, le refuge de Gardiol, qui a déjà bénéficié d'un traitement paysager de ses abords, fait l'objet du premier marché de travaux. Outre une nécessaire mise aux normes, le projet prévoit la création d'un sas d'entrée, l'agrandissement de la pièce de vie et le percement d'une large baie vitrée pour signifier la fonction d'accueil.



▲ Le refuge de Gardiol : montage photographique ci-dessus (© Coco architecture) et photo bandeau page 6

ET D'AUTRES MISSIONS :

Mairies/locaux d'intercommunalités : Beaurières, Buis-les-Baronnies, CC Dieulefit-Bourdeaux, CC Pays-de-Buis, CC Pays-du Royans, Châteauneuf-de-Galaure, Combovin, Séderon

Ecoles/périscolaire/loisirs enfance : Albon, Grâne, La Bégude-de-Mazenc, Malataverne, Saoû

Multi-équipements ou multi-bâtiments : Beausemblant (salle des fêtes et locaux associatifs), Châteaudouble (salle des fêtes et bibliothèque) La Garde-Adhémar (locaux associatifs et sociaux)

Autres : Arpavon (logts), Bourdeaux (associatifs), Clérieux (logts), Espeluche (associatifs), La Roche-de-Glun (gymnase), Mévouillon (multi-services), Parnans (vestiaires foot), Saint-Jean-en-Royans (maison de santé).

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Sensibilisation, formation

« Tirer le meilleur du génie de chaque lieu »

Rencontre

(A)ménager son territoire / sobriété, participation, ressources locales

Des projets qui montrent que la sobriété peut être heureuse

Devant 150 personnes réunies dans la salle des fêtes intercommunale de la Haute Herbasse à Miribel, des élus et techniciens sont venus témoigner avec une passion communicative de démarches qui toutes, expérimentent une nouvelle façon de "ménager" le territoire et de prendre soin de ceux qui y vivent :

- une école drômoise en bois, paille et pisé... dont la terre est extraite sur le site même de la construction ;
- un espace public co-conçu et co-réalisé par les habitants d'un petit village ardéchois, qui fait la part belle à la récupération de matériaux et à l'utilisation des savoir-faire locaux ;
- ailleurs en Ardèche, dans une ancienne châtaigneraie, six familles impliquées dans la conception, la réalisation et la gestion de leur lieu de vie : des cabanes sur pilotis en forme de bogues pour habiter et travailler ;
- une vallée vosgienne partie à la reconquête de ses paysages et qui 30 ans plus tard peut se vanter d'avoir vu le nombre de ses agriculteurs augmenter...

Dans la droite ligne de notre journée 2016 consacrée à la participation habitante, ces exemples montrent que la mobilisation des hommes, des

savoir-faire et des ressources d'un territoire constitue le terreau de projets toujours originaux, créatifs et pleinement adaptés aux besoins locaux. En un mot : que la sobriété peut être heureuse !

Rencontre organisée par le CAUE et animée par Philippe Heitz, journaliste.

Pour tout savoir sur les exemples présentés lors de la rencontre : caue.dromenet.org / rubrique : manifestations



▲ Miribel, le 7 novembre 2017 : sur le site du futur groupe scolaire intercommunal et en salle (photo bandeau)

Conférence

"Les territoires citoyens" par Philippe Madec, architecte citoyen

Architecte et urbaniste engagé, Philippe Madec veut « œuvrer au plus près des ressources, tant humaines que physiques, à la recherche de l'établissement humain durable ». La présentation de plusieurs projets développés par son agence – le pôle œnotouristique du Pays de Lunel, l'écovillage des Noés à Val-de-Reuil ou le projet Paul Boncour à Bordeaux – lui a permis d'illustrer cette volonté de « tirer le meilleur du génie du lieu » et d'expliquer les démarches d'implication de la société civile qu'il a contribué à mettre en œuvre à l'occasion de ces opérations.

L'après-midi avait commencé avec notre assemblée générale. Une AG qui a réuni 50 personnes, dont plus d'une vingtaine d'élus.



▲ A l'invitation du CAUE, une assemblée nombreuse venue écouter Philippe Madec. Portes-lès-Valence, le 27 juin 2017



Les rendez-vous PRO

Un agenda bien rempli en 2017

Avec 14 rencontres organisées en 2017 par 9 partenaires différents, les Rendez-vous PRO tiennent aujourd'hui toute leur place dans l'agenda des professionnels drômois de l'architecture et du bâtiment. Animateur du réseau, le CAUE a notamment co-organisé avec le Syndicat des architectes la rencontre *Construire en paille, architecture, technique et réglementation : où en est-on ?* Au menu : la visite du chantier du siège de la CC du Val de Drôme et des témoignages pour faire le point sur les possibilités d'utilisation du matériau, l'état de la réglementation et les blocages qui restent à surmonter. Le 13 février, à Biovallée.

Pour tout savoir : www.rdvpro-en-drome.fr



▲ Les locaux de la CC du Val de Drôme en construction



Groupe technique logement et urbanisme/GTLU

PLUi : trois EPCI drômois témoignent sur leur prise de compétence

Montélimar Agglomération et les Communautés de communes du Diois et du Val de Drôme se sont dotées de la compétence PLU en mars 2017. A l'invitation du CAUE, élus et techniciens sont venus partager cette expérience avec leurs collègues des

EPCI drômois membres du GTLU. Parmi les sujets évoqués : préparation de cette prise de compétence, gouvernance politique et moyens en personnel mis en place, portage des documents d'urbanisme communaux en cours d'élaboration ou de révision.

Formations

Qualité architecturale et paysagère : Valence Romans Agglo forme ses agents

"Initiation à la lecture de paysage" à destination du service Pays d'Art et d'Histoire (dont 8 médiateurs du patrimoine) : les paysagistes du CAUE ont animé trois séances sur les dimensions géographique, sensible et culturelle du paysage.

"Sensibilisation à la qualité architecturale" pour les animateurs de la Plateforme de rénovation énergétique/PTRE. Objectif : savoir identifier les enjeux architecturaux dans un projet de rénovation thermique (2 séances, 2 fois 13 participants).



▲ Commune de Marches, au piémont du Vercors : analyser le paysage et les dynamiques qui sont à l'œuvre

ET AUSSI :

Une exposition pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'architecture et la création des CAUE

Produite par l'URCAUE, l'exposition *Archi 20-21 : intervenir sur l'architecture du XX^e* a été présentée dans le hall du Conseil départemental en février puis à la Cité de la musique de Romans en octobre, où son inauguration à l'occasion des Journées Nationales de l'architecture a pris la forme d'une soirée conviviale associant causerie architecturale et musique.



Publications

- 4 fiches *Fin de chantier* sous une maquette rénovée
- Le nouveau site internet du CAUE mis en ligne fin 2017. Pour tout connaître de notre activité au jour le jour : caue.dromenet.org





Pédagogie en milieu scolaire Sensibiliser les élèves à la fabrique de leur cadre de vie

Ecole Freinet à Valence : un projet épatant autour de l'architecture et de la ville

Expositions, écrits et collages, maquettes, photos et vidéos... La Maison pour tous de La Chamberlière et la Villa Balthazar ont accueilli la riche production de la classe de CM2 de l'école Freinet. Ces deux temps forts ont permis de restituer l'ambitieux projet d'éducation artistique et culturelle porté par l'enseignante Aurélie Barral et accompagné par le CAUE sur l'année scolaire 2016-2017.

Après avoir créé des personnages chimériques et conçu un habitat adapté à leurs spécificités, restait à imaginer leur cadre de vie, leur quartier... En 2017, les élèves ont ainsi poursuivi leur exploration de l'architecture et de l'urbanisme : découverte de la relation intérieur-extérieur (jeu de carte et visites), travail sur la lumière à partir de leurs maquettes, appréhension du corps dans l'espace (œuvre éphémère), compréhension de leur quartier La Chamberlière et de ce qu'est une ville (promenade commentée, recherches dans les archives, construction d'une ville imaginaire à partir de modules en bois et autres matériaux...).

Projet monté en partenariat avec Valence Romans-Agglomération (services Patrimoine - Pays d'art et d'histoire / Archives), les Archives départementales de la Drôme et avec l'appui d'intervenants (en 2017 : Sylvie Garraud, plasticienne et Patrice Abeille, architecte-urbaniste).



▲ Un habitat pour des personnages chimériques, un quartier bien insolite, des maquettes...



Dans le cadre des actions éducatives du Département

Des collégiens du Grand-Serre imaginent la future Cité de la gastronomie

Inscrite dans un enseignement interdisciplinaire autour du sujet « La ville idéale, de l'Antiquité à... demain », l'action menée par le CAUE auprès de



▲ Visite du site pressenti pour la Cité de la gastronomie dans la basse-ville de Valence (ici, la piscine Jean Bouin)

deux classes de 4^e du collège Joseph Bédier a permis aux élèves de mieux comprendre la fabrique du cadre de vie en tenant le rôle d'un architecte, d'un urbaniste, d'un paysagiste ou celui d'un plasticien. Au programme de ces professionnels en herbe : sensibilisation aux métiers et démarches de la conception et de l'aménagement de l'espace, repères historiques, visite de Valence puis mise en pratique sur le quartier de la basse-ville. Objectifs : proposer un projet de réhabilitation du quartier autour du programme de la Cité de la gastronomie puis le présenter devant un jury !

Projet monté en partenariat avec Valence Romans Agglomération (service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire), la Ville de Valence (services Grands Projets / Urbanisme et Développement Urbain) et le Musée de Valence.



Conseil architectural et paysager

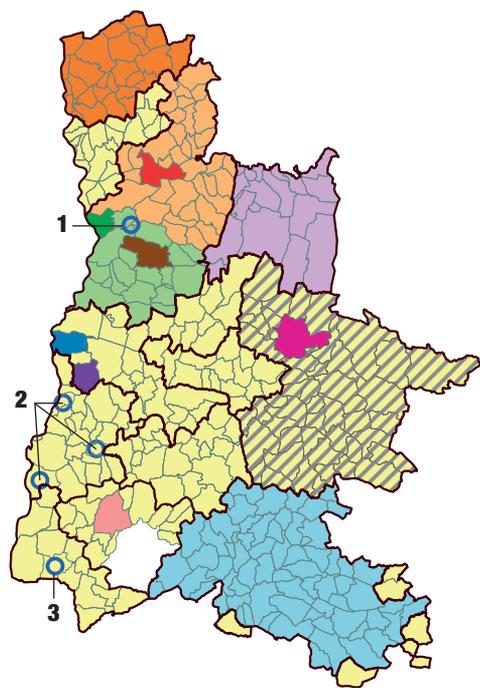
Renforcer les liens avec les instructeurs

Le CAUE vient en appui aux collectivités qui souhaitent se doter d'un dispositif de conseil architectural, anime le réseau des architectes conseillers et offre, à son siège, un conseil pour les territoires non couverts.

Au 1^{er} janvier 2017, la fusion des intercommunalités a reconfiguré la carte du conseil sur les territoires. Les offres de conseil de proximité mises en place par Valence Romans Agglo et le Pays du Royans se sont

étendues aux 5 communes de la Raye depuis leur fusion avec l'agglomération et aux 5 communes du Vercors depuis la création de la Communauté de communes Royans-Vercors.

C'est sur le périmètre de la nouvelle Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale que l'extension de l'offre est la plus importante. Seules les 20 communes du Val d'Eygues disposaient localement d'un conseil architectural et paysager ; 47 communes supplémentaires peuvent en bénéficier depuis la fusion (Pays de Buis, de Rémuzat et secteur des Hautes Baronnies). En 2017, le nombre de conseils a encore peu progressé sur ce territoire. Reste à faire connaître le dispositif aux élus et aux porteurs de projet.



Offre de conseil complet

- CC Porte de DrômArdèche
- CA Valence Romans Agglo, secteur romano-péageois
- Romans-sur-Isère
- CA Valence Romans Agglo, secteur valentinois
- Bourg-lès-Valence
- CC Royans-Vercors
- Loriol
- Mirmande
- CC des Baronnies en Drôme Provençale
- CAUE
- Chabeuil
- Die
- Grignan

Offre de conseil spécifique

- CC du Diois
Zones d'activités
- 1 Parc d'activités Rovaltain
Zones d'activités
- 2 CA Montélimar Agglo
(La Coucourde, La Bâtie-Rolland, Châteauneuf-du-Rhône)
Zones d'activités
- 3 Saint-Paul-Trois-Châteaux
ZPPAUP

Animation du réseau des architectes conseillers

Un enjeu d'actualité : articuler conseil architectural et application du droit des sols

Réunis le 20 octobre 2017 autour des bilans et pratiques de chacun, les architectes-conseillers ont rappelé l'enjeu d'une articulation renforcée avec les services instructeurs et les élus. Selon les territoires, les situations sont variées. Sur Bourg-lès-Valence, l'offre de conseil se distingue : l'architecte et l'institutrice reçoivent ensemble les particuliers ; leurs projets tirent avantage de l'éclairage des deux professionnelles. Préalable à la délivrance des autorisations d'urbanisme, une telle articulation ne peut qu'enrichir le conseil par l'apport de chacun et bénéficier à la cohérence et à la qualité des projets.

Dans ce contexte, chaque occasion donnée aux architectes-conseillers et aux instructeurs de se rencontrer est importante pour renforcer les liens entre les deux réseaux. Sollicité par Valence Romans Agglo, le CAUE a sensibilisé les instructeurs à la qualité architecturale et paysagère (automne 2017). Les architectes-conseillers du territoire – Stéphanie Fobert et Mathieu Cadic – ont participé à l'une des deux sessions de formation, ils ont ainsi pu échanger avec les instructeurs sur leurs pratiques respectives.



La vie du CAUE Changement de Direction...

L'équipe du CAUE accueille son nouveau directeur

Le 9 mai 2017, Denis Witz a succédé à Jean-Luc Piolet à la tête du CAUE et des trois autres structures rassemblées au sein du Groupement Habitat Faventines. Architecte de formation, Denis Witz a effectué l'essentiel de son parcours professionnel dans le monde du logement social.

Le départ à la retraite de Jean-Luc Piolet a été célébré lors d'une manifestation qui a réuni de très nombreux élus et partenaires professionnels au Palais de la Foire à Valence.

Formations :

- *Travailler en réseau avec S-Pass Territoires* : formation dispensée par Christophe Grandjacques du CAUE du Nord pour l'ensemble de l'équipe, sur 2 jours.

- *Urbanisme, climat et énergie* : formation proposée par la FNCAUE. En mars, nous étions

organiseurs et avons accueilli nos collègues à l'Ecosite d'Eurre ; en novembre, c'était au tour du CAUE de la Savoie de nous recevoir. Pour tous les chargés de mission (2 sessions de 2 jours).



▲ Au CAUE, le 10 février 2017 : présentation de S-Pass Territoires à nos partenaires

L'équipe centrale :

Directeur : Denis Witz, adjointe de direction : Frédérique Bompard

Pôle administratif : Carol Ollier, assistante de direction, Karine Dalverny, secrétaire

Pôle graphique : Audrey Carreira-Xavier, Gaël Fouillet, Guillaume Sarti, Vincent Sauty

Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Michèle Frémaux, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Laurence Patois-Bedel, Céline Roland puis Tristan Agenet (apprentis urbanistes), Frédéric Poudevigne, Robert Pleynet (responsable missions collectivités locales), Anne-Laure Julian (conseil architectural et pédagogie), Caroline Pont (professeur relais).

Personnel commun Habitat Faventines :

Florence Balcerzak, Christophe Barlatier, Marianne De Poncharra, Salah Elkhail, Béatrice Fleury, Jean-Paul Garcia, Sébastien Jouet-Pastre, Nathalie Louzolo, Nadia Santos, Isabelle Souteyrat-Bréat, Medhi Tarzout.

Les 20 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2017 :

Sébastien Aumatégui, Caroline Charvier, Charles Collomb, Olivier Foulquier, Laury Gallifet, Coralie Garcia, Sophie Garo, Philippe Heitz, Cédric Lapourielle, Didier Larue, François Mas, Audrey Maxit, Eric Prangé, Géraldine Radgeb, Fabien Ramadier, Vincent Rigassi, Florent Rougemont, Marcel Ruchon, Christophe Serraudie, Daniel Schoën.

Le Conseil d'administration en juin 2017 :

Élus : Hervé Chaboud, président du CAUE / Patricia Brunel-Maillet / Laurent Combel / Pierre Combes / Geneviève Girard / Corinne Moulin / Dominique Quet / Jean Serret

Représentants de l'État : Philippe Aramel, Architecte des bâtiments de France, chef de service de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) / Philippe Allimant, directeur de la Direction départementale des territoires / Viviane Henry, inspectrice d'académie

Représentants des professions concernées : Christèle Le Boulanger, urbaniste / Hubert Guichard, Fédération française du paysage / Catherine Poullain, Ordre des architectes / Matthieu Cornet, Syndicat des architectes

Personnes qualifiées : Claude Barneron, Ordre des géomètres / Philippe Lacoste, Chambre d'agriculture

Membres élus par l'Assemblée générale : Vincent Bourget / Laurent Haro / Fabrice Larue / René Plunian / Olivier Tourreng / Michel Vartanian.